

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 30 octobre 2023

Séance Ordinaire 19 heures

PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Membres en exercice : 15 - Date de convocation : mardi 24 octobre 2023

LE 30 octobre 2023 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de Georges Papegay le Maire.

PRESENTS : Thimothée Blanc, Michelle Jolivet, Alain Montay, Marianne Guichard, Pauline Chabot, Bruno Baillon, Geneviève Givaudan, Audrey Bresson, Agnès Rey, Georges Papegay, Laurence Duvouldy.

REPRESENTES : Thierry Juest-D'inglemare à Thimothée Blanc, Jean-Christophe Simon à Georges Papegay.

Absents : Jean-Hubert Ferrer, Bernard Neau.

Secrétaires de séance : Thimothée Blanc

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : Thimothée Blanc

Approbation du PV du 22 septembre 2023 : Approuvé à l'unanimité

Ajout de délibération : convention cour de l'école : Approuvé à l'unanimité

<i>Intitulé</i>	2 – CLECT
<i>Présentation</i>	Transfert de compétence des sites d'escalades Il convient d'approuver la CLET
<i>Débats</i>	Les conseillers ont lu les pièces jointes en amont du conseil
<i>Vote</i>	Approuvé à l'unanimité

<i>Intitulé</i>	3- Devis raccordement eau potable et assainissement grange neuve
<i>Présentation</i>	Afin de pouvoir raccorder une parcelle dont le propriétaire a obtenu un permis d'aménager, il convient de poursuivre une partie de la phase 2 des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de grange neuve. Trois devis ont été demandés : - l'entreprise pincelet pour un montant de 39 059€ HT - l'entreprise Abrachy pour un montant de 44 955.50€ HT - l'entreprise Pistono pour un montant de 42 500.50€ HT Le Maire propose de retenir l'entreprise pincelet.
<i>Débats</i>	L'entreprise Poincelet est la moins chère parmi les 3
<i>Vote</i>	Approuvé à l'unanimité

<i>Intitulé</i>	4 – Rapport sur l’eau potable 2021
<i>Présentation</i>	Rapport ci-joint à approuver
<i>Débats</i>	Les conseillers ont lu le rapport en amont du conseil
<i>Vote</i>	Approuvé à l’unanimité

<i>Intitulé</i>	5 – Rapport sur l’assainissement 2021
<i>Présentation</i>	Rapport ci-joint à approuver
<i>Débats</i>	Les conseillers ont lu le rapport en amont du conseil
<i>Vote</i>	Approuvé à l’unanimité

<i>Intitulé</i>	6 – Rapport sur l’eau potable 2022
<i>Présentation</i>	Rapport ci-joint à approuver
<i>Débats</i>	Les conseillers ont lu le rapport en amont du conseil
<i>Vote</i>	Approuvé à l’unanimité

<i>Intitulé</i>	7 – Rapport sur l’assainissement 2022
<i>Présentation</i>	Rapport ci-joint à approuver
<i>Débats</i>	Les conseillers ont lu le rapport en amont du conseil
<i>Vote</i>	Approuvé à l’unanimité

<i>Intitulé</i>	8 – Bon cadeau Noël pour le personnel
<i>Présentation</i>	Chaque année la commune offre au personnel et aux enfants du personnel un bon cadeau à Super U de 60€ et pour les enfants jusqu’à 16 ans. Il est proposé de voter cette année les mêmes montants
<i>Débats</i>	8 enfants éligibles + 11 employés
<i>Vote</i>	Approuvé à l’unanimité.

<i>Intitulé</i>	9 – Numérotation et nom de rue ZA
<i>Présentation</i>	La ZA du Poët porte à confusion lors de la distribution de courrier. Il convient de lui donner un nom.
<i>Débats</i>	Il est proposé 3 noms : Allée de Hongrie Allée de la montagne de Gâche Allée pic Saint-Cyr.
<i>Vote</i>	Le choix est de « Allée du pic Saint-Cyr ». 12 pour, 1 abstention.

<i>Intitulé</i>	10 – Convention école
<i>Présentation</i>	Le pré de l'école est mis à disposition de l'école mais les démarches administratives n'ont pas été effectuées, il convient donc de mettre en place une convention entre la mairie et l'éducation nationale.
<i>Débats</i>	Il est précisé que le pré de l'école ne sera donc plus communal.
<i>Vote</i>	12 pour, 1 abstention.

La séance est levée à 19H22

Secrétaire de séance : Thimothée Blanc

Divers :

- PLU -> un devis au cabinet Eurecat a été demandé.
- Travaux réseau eau potable les Donnets, 2 problématiques :
 - o Quartier de l'usine : Des problèmes d'inondations sont posés, plusieurs devis avec différentes variantes ont été proposés. La commune demandera conseil à un maître d'œuvre. (Entre 8 et 22K€ suivant les propositions).
 - o Les données : Des fuites régulières sur une conduite de 160m oblige la commune à revoir l'installation. (Modifier les tuyaux et les enterrer avec un sablage).
- Réunion publique semaine 50, cette réunion aura pour objectif de parler des projets passés, encours et à venir. Une fois ces sujets abordés, les questions diverses seront abordées.
- Vidéoprotection : L'entreprise vient en intervention début novembre pour remettre en service certaines caméras et résoudre des problèmes avec le logiciel.

Le secrétaire de Séance



Le Maire

